

Domaine : Santé

Filière : Technique en Radiologie Médicale

1. Intitulé du module : Ra&D – Fondamentaux 2

2024-2025

Code :S.RM.SO370.2201.F.22

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : anglais (lecture)

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

3. Prérequis

Avoir validé le module 1201

Avoir suivi le module 1201

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6 Ab7

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences Cb1 Cb2 Cb3

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4 Fb5

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Expliquer le but et le champ d'application du cadre juridique de la recherche, incluant la classification des essais cliniques
- Justifier les différents niveaux de l'éthique de la recherche
- Expliquer les exigences éthiques d'une recherche
- Décrire l'EBP
- Décrire l'implémentation
- Confronter les articles scientifiques et documents à une grille de lecture
- Prioriser les articles scientifiques et documents selon une problématique donnée
- Faire ressortir une problématique de la pratique clinique, de l'observation clinique et/ou de la littérature scientifique
- Décrire les principales méthodes de recueil et d'analyse des données
- Défendre les principaux designs d'études de recherche
- Choisir les approches méthodologiques les plus adaptées (designs, recueil et analyse) pour répondre à une question de recherche, et utiliser les méthodes statistiques

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Cadre juridique de la recherche
- Ethique
- EBP & implémentation
- Méthodes et Analyses
- Statistique

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|--------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation Remédiation possible Pas de remédiation
 Examen complémentaire Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

9. Bibliographie principale

Les photocopiés et les présentations sont à disposition des étudiants sur la plateforme Cyberlearn Moodle par le login AAI. Les ressources spécifiques sont mentionnées dans les supports de cours.

10. Enseignant.e.s

Mélanie Champendal, Stephanie De Labouchère, Sandrine Ding, Kevin Sprengers

Responsable de module : Sandrine DING

Descriptif validé le 30.08.2024, par Laurence Flaction